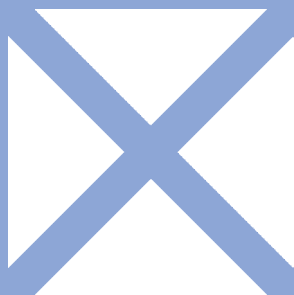


# Châteldon

Informations municipales 2020







## Petite cité de caractère : un label exceptionnel

Fin 2014, Châteldon obtenait le label « Petite cité de caractère ». 5 ans plus tard, voici venu le temps du renouvellement...

L'aménagement de la boulangerie, des abords de l'église, les travaux d'accessibilité à la mairie, la rénovation de la salle polyvalente, les acquisitions foncières à destination commerciales ou locatives, les projets de l'école, les événements festifs et culturels, sont autant de points forts qui ont permis à la commission de contrôle, réunie le 12 novembre dernier, de statuer à l'unanimité pour le renouvellement de cette homologation.

### Petites Cités de Caractères, qu'est-ce que c'est ?

Le concept est né au milieu des années 70. Il vise à valoriser des Communes atypiques, à la fois rurales par leur implantation, leur population limitée, et urbaines par leur histoire et leur patrimoine.

**Le projet des Petites Cités de Caractère : fédérer les différents acteurs autour d'un objectif : la sauvegarde du patrimoine comme levier de développement des territoires.**

### Les fondements

- **Une marque** reposant sur une Charte de Qualité : Les communes labellisées s'engagent en faveur de la sauvegarde, de la restauration et de l'entretien du patrimoine communal, ainsi que de la mise en valeur, de l'animation et de la promotion auprès des habitants et des visiteurs.
- **Des réseaux** qui offrent des moyens d'actions mutualisés aux Communes et aux partenaires privés (habitants, professionnels).
- **Le soutien des collectivités territoriales** qui accompagnent financièrement les actions répondant à la Charte de Qualité.
- **Des partenariats d'action** avec les acteurs locaux de l'économie et du tourisme, du patrimoine et de la culture, et de l'aménagement du territoire.



Le jury a mis en avant les aménagements réalisés et la politique de la Commune : activités commerciales, services publics, culture et enfance jeunesse

### Infos mairie

Téléphone : 04 73 94 60 65

Télécopie : 04 73 94 67 01

E-mail : [mairie@chateldon.com](mailto:mairie@chateldon.com)  
[www.chateldon.com](http://www.chateldon.com)

Ouverture au public  
du secrétariat :

Du mardi au vendredi :  
de 10h à 12h  
et de 14h30 à 17h

Le samedi : de 9h à 12h

Pour rencontrer le maire ou les adjoints, il suffit de téléphoner en mairie, un rendez-vous vous sera proposé.





## s o m m a i r e

- ▲ Aménagement du bourg p. 4
- ▲ Habitat p. 6
- ▲ Eau et assainissement p. 7
- ▲ Vie municipale p. 8
- ▲ Commission culturelle p. 10
- ▲ Enfance jeunesse p. 12
- ▲ Vie économique p. 14
- ▲ Vie de la commune p. 15
- ▲ Vie associative p. 16
- ▲ Vie du territoire p. 18
- ▲ Services p. 19
- ▲ Agenda p. 20



**Direction de publication**  
Tony BERNARD

**Rédaction et saisie des textes**  
les élus et les associations

**Coordination**  
Guillaume JOUBERT

**Photos**  
Dominique MELEY,  
les associations et l'école,  
"association Phot'Arts",  
Lionel DUPERRAY

**Photo de couverture**  
Lionel DUPERRAY

**Conception, réalisation, Impression**  
Adéquat édition,  
18 place du Palais  
63300 THIERS  
Sur maquette originale de  
ViceVersa Clermont-Ferrand.

Parution : annuelle  
Distribué gratuitement  
aux habitants de Châteldon  
Tirage : 1 000 exemplaires  
Dépôt légal : février 2020

**Vous pouvez nous faire part  
de vos suggestions  
en écrivant à la mairie :**  
Rue des Sept-Carreaux  
63290 Châteldon



Vœux de la municipalité en présence de Etienne KALALO,  
sous-préfet de Thiers



## E d i t o d u M a i r e

**Se demander ce qui est bon pour l'intérêt général,  
voilà la belle mission de celles et ceux  
qui représentent les autres dans un Conseil Municipal.  
Il me paraît essentiel de rendre hommage  
aux femmes et aux hommes qui ont, ainsi, consacré une partie  
de leur temps lors des six années du mandat de 2014 à 2020.**

**I**l faut à la fois répondre aux besoins du quotidien et aussi développer des projets qui s'inscrivent dans la durée. Comme vous pourrez le lire dans les pages de ce bulletin municipal, l'année 2019 aura été celle de l'aboutissement de la construction de trois logements locatifs dans le quartier de l'Ollière. Toujours en matière d'habitat, les parcelles du lotissement Les Champs continuent à se vendre, et d'autres projets de réhabilitation de logements en centre bourg seront à l'ordre du jour dans les années à venir.

L'homologation de la Commune en tant que « Petite Cité de caractère » a été reconduite pour 5 ans, ce qui concrétise les efforts réalisés pour mettre en valeur le centre bourg.

Les associations, les entreprises ainsi que les commerçants de la Commune s'engagent également dans de nombreux projets qui contribuent au dynamisme de Châteldon et à la qualité de vie. Il est de la responsabilité d'une municipalité de soutenir et d'encourager ces initiatives.

Ce travail collectif est aussi porté et mis en œuvre par les agents de la fonction publique territoriale. A tous les niveaux, ils sont les artisans des politiques publiques dont les savoir-faire sont indispensables aux usagers des territoires de la République.

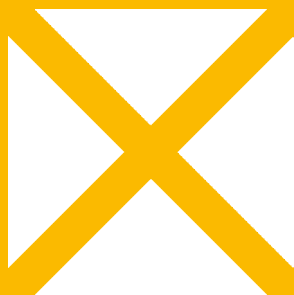
Ce sont ces agents tant techniques qu'administratifs qui ont assuré, sur la Commune de Châteldon, la continuité de la distribution de l'eau potable, 7 jours sur 7 durant les trois mois de la canicule de l'été 2019.

Cet épisode doit éveiller en permanence notre conscience sur l'urgence climatique et nous conduire à mettre en cohérence toutes nos actions et nos comportements pour enrayer l'emballement que connaît notre société depuis un siècle afin d'assurer un avenir paisible et vivable à l'humanité. ▲

**Tony BERNARD**

*"L'esprit cherche et c'est le cœur qui trouve"*

*George SAND*



## Plusieurs chemins ont été rénovés dans les hameaux

**L**es chemins de Chez Morel, Layras, ou Chez Thuilier ont fait l'objet d'une réfection par les services techniques ou par une entreprise spécialisée.

La Commune s'engage ainsi dans l'entretien des chemins des hameaux. L'entretien des chemins d'accès aux 33 hameaux représente un investissement important qui nécessite un phasage des travaux sur plusieurs années.



## Palmarès du Concours des maisons fleuries 2019



*Le jury du concours des Maisons fleuries*

- 1- Aimée GORCE
- 2- Véronique LOMBARD
- 3- Françoise DAUPHANT
- 4- Claudine CONSTANT
- 5- Martine DESIAGE
- 6- Jacqueline DESRAME
- 7- Ex aequo : Marie-Rose CHAUVVAUX,  
Michelle CHAVAILLON, Sylvie COSTE,  
Bernadette CONSTANT, Yvette DECOMBE,  
Claudine DESFORGES, Marinette FRADIN,  
Hervé HUET, Annie MONTEIRO,  
Bernadette RAYMOND, Rachel RIFFAUT,  
Gabriel RUMIANOWSKI







## Travaux de voirie au quartier de l'Ollière

La voirie du quartier de l'Ollière, endommagée par les années et plus récemment, par le chantier de construction d'un immeuble a été rénovée. Les travaux ont atteint un total de 23 000 euros hors taxes.



## Travaux à l'église

L'église a fait l'objet de plusieurs travaux en 2019. Le chauffage par infrarouge installé pour un coût de 23 000 euros a rendu nécessaire une mise en sécurité de l'installation électrique pour 3000 euros. Le nouveau système de chauffage a été financé par un don de l'association d'éducation populaire (AEP). Enfin, la toiture de la sacristie a fait l'objet d'une réfection pour un total de 15 000 euros.



*Remise par le président de l'Association d'Éducation Populaire, Jean Chavaillon, du chèque de 20 000 € pour aider au financement du chauffage de l'église Saint-Sulpice*



## Bibliothèque

**"Un livre est une fenêtre par laquelle on s'évade."** (Julien Green)

La bibliothèque de Châteldon, outre le fait qu'elle propose plus de 3 000 volumes, répartis en romans, biographies, bandes dessinées, livres d'enfants et documents divers (liste sur demande), est un lieu de rencontre, de convivialité et d'échanges. En outre, depuis le début de l'année, avec la participation de Christophe Robillard, la bibliothèque se veut un espace de travail partagé. Dans le langage d'aujourd'hui, on parlerait "d'open space" ! Avec la possibilité de se brancher sur Internet, cet espace permet, à celles et ceux qui le souhaitent, de travailler dans un environnement paisible et convivial.

Une réflexion est, par ailleurs, menée pour créer des événements ayant pour axe directeur la lecture et les livres. Il pourrait s'agir, par exemple, de faire venir un auteur, ou d'organiser des séances de lecture... Deux fois par semaine, le mercredi de 15h à 17h et le samedi de 10h à 12h, Anne vous accueille et vous offre l'opportunité de vous distraire autrement, de vous cultiver, et de rencontrer d'autres lecteurs. Rappelons que l'accès à la bibliothèque est gratuit. Et, plus de renseignements sur le site de Châteldon ([www.chateldon.com](http://www.chateldon.com)), sous l'onglet Accueil et le lien relatif à la Maison commune.



brèves



## Etat civil 2019

### Naissances

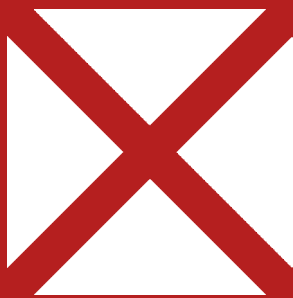
- 13 mai : Mattéo BERTANI
- 2 juin : Ambre DLONIAK
- 7 octobre : Léa GEOFFROY
- 4 décembre : Margaux BRUNIER

### Mariages :

- 23 mars : Marie-Chantale TURPIN et Jean-Marie CASTAING
- 15 juin : Marie-Hélène KANY et Eric FALEMPIN
- 15 juin : Amélie GIRARD et David ANIQUE
- 13 juillet : Stéphanie HUON et Fabien COMBRONDE
- 17 août : Céline CHARTIER et Cyprien BRUNETON
- 23 août : Claire LAMOINE et Lionel LOURADOUR

### Décès :

- 2 janvier : Stéphane BARRIER
- 29 janvier : Clément RIFFAUT
- 12 mars : Guy CARY
- 28 avril : Marc MOURET
- 8 août : Clément LAPLACE
- 22 août : André BEILLONNET
- 27 août : Monique SUCHET née CARELIER
- 18 septembre : Lucie FRADIN née RODDIER
- 3 octobre : Valérie JOUBERT née PARRAUD
- 22 octobre : Solange BALYS née TAMBURELLI



## De nouveaux logements pour contribuer à revitaliser le centre-bourg de Châteldon

**L**a Commune de Châteldon a participé en 2013 au programme « Habiter autrement les centres-bourgs », dans le cadre d'un appel à projet de l'Etat et du département du Puy-de-Dôme relayé par le Parc naturel régional Livradois-Forez.

Il s'agit également d'adapter l'offre d'habitat aux besoins des « territoires détendus », tout en répondant aux enjeux climatiques et énergétiques nationaux.

L'immeuble précédemment implanté au cœur du quartier de l'Ollière avait été endommagé en 2013 par une explosion de gaz. La Commune a acquis la parcelle, et s'est chargée de la démolition.

Le site accueille désormais 3 logements qui viennent s'intégrer aux constructions voisines, en cohérence avec les directives de l'Architecte des Bâtiments de France. La réalisation, conçue par l'architecte Eric COLLET, comprend 2 bâtiments distincts.



Le premier accueille un type 2 de plain-pied accessible aux personnes à mobilités réduite, et un logement type 4 au 1<sup>er</sup> étage.

Le 2<sup>ème</sup> volume comprend deux garages et un logement duplex de type 4.

L'appartement type 2 bénéficie d'une courette alors que les duplex disposent de jardins et d'une terrasse de plain-pied.

Le projet, dont le coût de revient atteint 445 000€ TTC, a bénéficié de financements de la part du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, des fonds Leader (Europe), et de l'Etat.



Ophis Olliere

6

Décider de faire construire ou d'acheter un logement sont des projets qui nécessitent réflexion et pour lesquels l'ADIL EIE 63 peut vous accompagner.

Avant de vous décider, obtenez des réponses neutres, gratuites et objectives et faites le point sur tous ces aspects techniques, juridiques et financiers. Contactez les conseillers de l'ADIL Espace INFO ENERGIE du Puy-de-Dôme !



Maison de l'Habitat  
129, avenue de la République  
63100 CLERMONT-FD  
04 73 42 30 75 - contact@adil63.org

[www.adil63.org](http://www.adil63.org)



## Nouveau quartier Les Champs 3 questions à Charlotte et Gregory FAURE, futurs habitants

### Qu'est-ce qui a motivé votre projet sur le lotissement Les Champs ?

Nous habitons Châteldon depuis 2010 et souhaitons que cela continue. Nous ne manquons de rien, nous avons les avantages d'une ville et la tranquillité d'un village.

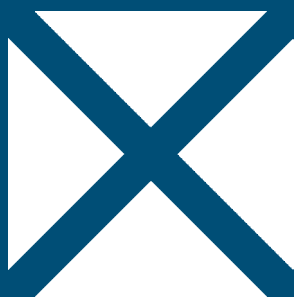
C'est la première raison de notre motivation. La seconde est tout simplement le prix abordable du terrain, qui nous a permis d'augmenter notre budget construction.

### Qu'est-ce qui a facilité la réalisation de votre projet ?

Pour la réalisation, nous remercions Tony BERNARD sans qui notre projet n'aurait pu aboutir. Nous avons été accueilli, écouté et surtout, il a su trouver une solution à nos demandes. Notre plus grosse inquiétude était la surface du terrain. Nous voulions plus grand, et grâce à son implication dans notre projet, nous avons pu acquérir une parcelle supplémentaire.

### Est-ce que les règles de constructions propres à ce nouveau quartier, vous ont permis de réaliser votre projet ?

Nous ne pouvons pas dire que les règles de constructions nous ont posé problème. C'était plus de l'incompréhension et il a suffi d'en parler aux bonnes personnes pour avancer. Notre projet correspond à notre souhait du départ. Nous avons surtout rencontré des constructeurs qui ne s'impliquent pas dans des projets qui sortent de l'ordinaire. Mais heureusement, certains acceptent de travailler sur ce type de projets.



**Châteldon  
a fait parler d'elle  
pendant plusieurs  
semaines cet été du  
fait de la pénurie  
d'eau à laquelle  
a dû faire face la  
Commune.**



## 2019 marquée par une grave pénurie d'eau à Châteldon

**E**n effet, le réseau d'eau alimentant les hauteurs de la Commune, qui a pour point de départ le château d'eau de Rongère Montagne, a vu ses arrivées d'eau, habituellement de 200 à 300 m<sup>3</sup> jours tomber à 15 m<sup>3</sup> jours au plus fort de la pénurie. L'alimentation minimale nécessaire permettant d'alimenter les quelques 20 hameaux desservis par ce réseau est de 50 m<sup>3</sup> jours.

Les services municipaux se sont mobilisés et ont assuré la continuité du service public, en effectuant jusqu'à 5 rotations par jour entre le réseau du bourg, qui n'a pas souffert de la pénurie. A cet effet, un camion a été loué pendant plusieurs mois, et une cuve de 7 m<sup>3</sup> a été achetée par le syndicat d'eau Rive droite de la Dore. Les rotations ont été effectuées 7 jours sur 7 de juillet à octobre.

Par ailleurs, un stock d'eau en bouteilles était tenu à disposition des habitants concernés, la consommation de l'eau transportée par camion n'étant pas recommandée.

Le coût supporté par la collectivité est conséquent : location du camion, achat de

la cuve, des bouteilles d'eau, heures du personnel...

### Solution(s) à long terme

Cette pénurie, qui, si elle n'est pas la première que connaît notre Commune, a été d'une ampleur inédite, doit pousser chacun à repenser sa consommation et son utilisation de l'eau.

Le Conseil Municipal a mis en place depuis plusieurs années une tarification progressive de l'eau qui vise à différencier l'usage vital de l'eau du mauvais usage de l'eau, appliquant à chaque tranche de consommation un tarif de l'eau différent. L'usage vital de l'eau est d'ailleurs gratuit (les 9 premiers m<sup>3</sup>).

Techniquement, l'interconnexion des réseaux devra probablement être étudiée.

### Transfert de la Compétence Eau Assainissement au syndicat d'eau Rive droite de la Dore

2019 a donc permis de mettre en évidence l'ampleur des défis qui se présentent aux gestionnaires des réseaux d'eau et d'assainissement, notamment face au changement climatique. Le conseil municipal a fait le choix de la mutualisation et du

transfert de la compétence eau et assainissement collectif. La compétence assainissement non collectif est déjà transférée depuis un an à la Communauté de Communes.

A ce titre, les installations (château d'eau, réseaux), et le matériel propre à la gestion du réseau d'eau (un véhicule et du petit matériel) ont été transférés au syndicat au 1<sup>er</sup> janvier. Thierry VILLEDIEU, agent principalement affecté à la gestion de ces réseaux a également intégré les effectifs du syndicat.

Dès 2020, le conseil municipal de Châteldon est représenté par 2 élus au sein du conseil syndical du syndicat d'eau Rive droite de la Dore.

Pour l'utilisateur, peu de changements. La tarification sera toujours calculée à prix coutant. Le service d'astreinte est maintenu, même si le numéro de téléphone change (04 73 53 66 47).

La Commune souhaite ainsi se donner les moyens d'entretenir et faire évoluer son réseau d'eau et d'assainissement, la mutualisation permettant de mobiliser des moyens et des compétences dans ce domaine.

7



## Eau Assainissement Tarifs (au m<sup>3</sup> sur la consommation 2019, facturée en 2020)

Afin d'attirer l'attention des usagers du service public de l'eau potable sur la rareté de la ressource en eau et sur la nécessité de l'économiser afin de préserver les approvisionnements, le conseil municipal a mis en place une tarification progressive et la gratuité des 9 premiers mètres cubes.

### Tarifs du service de l'eau potable

(pour les résidences principales, à l'exclusion des jardins et annexes) :

|                               |                                                 |
|-------------------------------|-------------------------------------------------|
| 0,00 € / m <sup>3</sup> d'eau | pour une consommation de 0 à 9 m <sup>3</sup>   |
| 0,87 € / m <sup>3</sup> d'eau | pour une consommation de 10 à 49 m <sup>3</sup> |
| 1.15 € / m <sup>3</sup>       | de 50 à 199 m <sup>3</sup>                      |
| 2.15 € / m <sup>3</sup>       | de 200 à 249 m <sup>3</sup>                     |
| 2.85 € / m <sup>3</sup>       | au-delà de 249 m <sup>3</sup>                   |

### Tarifs de la redevance d'entretien :

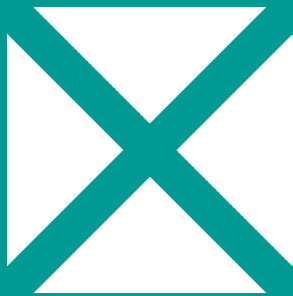
|                                                                   |                                                                                                                |
|-------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 50 €                                                              | pour les résidences principales, et pour les maisons ou logements en travaux pour une durée maximale de 2 ans. |
| 95 €                                                              | pour les logements et maisons vacantes ou secondaires                                                          |
| Branchement d'eau : 1 500 € (3 000 € si le réseau doit être créé) |                                                                                                                |
| Déplacement compteur :                                            | 200 €                                                                                                          |
| Dépose compteur :                                                 | 100 €                                                                                                          |
| Repose compteur :                                                 | 100 €                                                                                                          |
| Fermeture ou ouverture de bouche à clé :                          | 30 €                                                                                                           |
| Bris de scellés :                                                 | 150 €                                                                                                          |
| Remplacement d'un compteur détérioré :                            | 200 €                                                                                                          |

### Tarifs du service de l'assainissement collectif

|                               |                                                                                                                          |
|-------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 0,00 € / m <sup>3</sup> d'eau | pour une consommation de 0 à 9 m <sup>3</sup><br>(pour les résidences principales, à l'exclusion des jardins et annexes) |
| 0.80 € / m <sup>3</sup> d'eau | pour une consommation de 10 à 49 m <sup>3</sup>                                                                          |
| 0.92 € / m <sup>3</sup>       | de 50 à 199 m <sup>3</sup>                                                                                               |
| 1.45 € / m <sup>3</sup>       | de 200 à 249 m <sup>3</sup>                                                                                              |
| 1.70 € / m <sup>3</sup>       | au delà de 249 m <sup>3</sup>                                                                                            |
| Tarifs de la redevance :      | 30 €                                                                                                                     |
| Branchement assainissement :  | 650 €                                                                                                                    |

**Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a été transféré à la Communauté de Communes, qui en définira les tarifs.**





## Du changement au secrétariat de Mairie

**S**uite au départ de Fabrice TOURETTE, Estelle BIRLIN, Attaché d'Administration de l'Etat, a intégré les services communaux sur le poste de secrétaire générale de la mairie. Elle occupait auparavant un poste de gestionnaire au collège de Bellerive sur Allier. Bienvenue à elle !

Françoise FAYET, Estelle BIRLIN,  
Cécile BOUVIER



Commémoration  
11 novembre 2019



## Rappel des interdictions

concernant le brûlage à l'air libre

**I**l est rappelé que les déchets dits verts (notamment issus de la tonte, taille, élagage, débroussaillage) constituent des déchets ménagers dès lors qu'ils sont produits par des ménages.

Leur brûlage à l'air libre est interdit.

Les déchets verts agricoles peuvent faire l'objet d'une dérogation accordée par la préfecture.

**Le non-respect de cette réglementation expose le contrevenant à une amende de 3<sup>ème</sup> classe pouvant s'élever jusqu'à 450 €.**

Des alternatives existent : Compostage, broyage ou dépôt en déchèterie



## L'inscription sur les listes électorales

**L'**inscription sur les listes électorales est possible directement en ligne sur :

**[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).**

Elle est également toujours possible toute l'année auprès du secrétariat de mairie.



## PACS

**L'**enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) se fait en mairie. Le dossier est à constituer au moins quinze jours avant la date prévue afin de permettre son étude.







## Protocole de Participation citoyenne :

Une approche territoriale de la sécurité.

**L**a démarche de participation citoyenne permet d'associer les élus et les habitants à la sécurité et à la protection de leur environnement. La connaissance par la population de son territoire et par conséquent des phénomènes de délinquance susceptibles de s'y produire permet de développer un mode d'action novateur d'information des forces de l'ordre.

Le groupe de citoyens volontaires doit permettre l'alerte rapide à la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins.

A Châteldon, les secteurs concernés sont les suivants : Le Bourg, le lotissement des Combes, Rongère-Montagne, Chez Dauphant. Ce dispositif n'est qu'un dispositif d'alerte et il n'a bien entendu pas vocation à sa substituer à l'action des forces de sécurité publique, qui est restée du ressort de la gendarmerie nationale sur notre territoire.

Le protocole a été signé en 2018 entre le Préfet du Puy-Dôme, le Commandant de Gendarmerie de la région Aura, le procureur de la République et le Maire.

Une première réunion publique s'est tenue et plusieurs citoyens ont intégré le réseau de Participation Citoyenne. D'autres rencontres seront organisées à l'avenir.



## Cartes d'identités

**L**es cartes nationales d'identités peuvent être délivrées dans l'ensemble des mairies équipées du « Dispositif Recueil » permettant l'établissement des cartes nationales d'identité ainsi que des passeports biométriques, et notamment auprès de la commune de PUY-GUILLAUME.

**Rappel :** Les cartes d'identité des personnes majeures sont valables 15 ans, et celle des enfants mineurs sont valables 10 ans.

### Modalités de dépôt de la demande à Puy-Guillaume :

Le demandeur doit obligatoirement déposer sa demande en personne, auprès du service état civil de la mairie de Puy-Guillaume sur rendez-vous au 04.73.94.70.49. : le lundi de 14h à 18h, du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le samedi de 8h30 à 12h00. Afin de faciliter les demandes, il est conseillé d'effectuer une pré-demande via le lien suivant : <https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R45668>

La Commune de Châteldon accompagne les habitants pour effectuer cette pré-demande avant le rendez-vous à la Mairie de Puy-Guillaume.

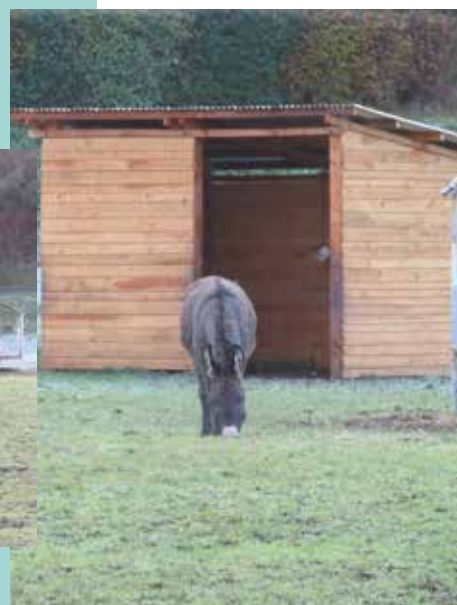


9



## Ânes

**L**a Commune s'est adjoint les services de plusieurs ânes afin d'entretenir plusieurs parcelles aux alentours du bourg. Des cabanes ont été construites afin de les abriter. Les services techniques ont su s'investir dans l'accueil de ces nouveaux pensionnaires.





# Les événements en 2019

**23 mars 2019 - L'autre chemin des dames** Par compagnie Écart Théâtre  
 Cette pièce vous a été proposée par la Commune de Châteldon en devoir de mémoire et dans le cadre de la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes

Conçu et interprété par Pascale Siméon

Jean-Louis Bettarel, Marielle Coubaillon, Anne Gaydier

Collaborateur artistique Marc Siemiatycki, Assistante à la mise en scène Annelise Bezy, Musicien Jean-Louis Bettarel, Scénographe Clément Dubois, Éclairagiste Guillaume Leybros, Costumière Céline Deloche, Assistante costumière Carole Vigné, Régisseur général Swan Chelle

« Debout, femmes françaises, jeunes enfants, filles et fils de la patrie. Remplacez sur le champ de travail ceux qui sont sur le champ de bataille [...] Debout ! À l'action ! À l'œuvre ! Il y aura demain de la gloire pour tout le monde. » Appel aux femmes françaises, René Viviani le 7 août 1914.

Amours déchirées, vies écartelées, la guerre est aussi un champ de bataille pour les civils... « L'autre chemin des dames » adapté d'un roman de Marcelle Caby, journaliste féministe et pacifiste pendant la guerre de 14-18, raconte la vie des femmes d'un village à l'arrière. Conçu comme un théâtre-récit, ce spectacle est ponctué de lectures de lettres du front ainsi que de chansons contemporaines.



**9 avril 10 juillet 2019 : Fred Morisse en résidence d'auteur**

Fred Morisse est venu en résidence pour l'écriture de son nouveau roman jeunesse, « Sauvons les animaux du zoo ! » Durant son séjour, il est intervenu à l'école George Sand, les réalisations des enfants ont été exposées à l'Ancienne pharmacie.

Fred Morisse viendra présenter son livre au printemps 2020.



**11 juillet – 3 août 2019 : Exposition Estelle Aguelon Laetitia Devernay Marion Janin**

Exposition de grande qualité de trois illustratrices jeunesse de notre région, trois amies qui ont pour la première fois réunies des œuvres choisies.



**7 au 25 Août 2019 : Exposition "Structures of life" de Vanessa Jongbloet**

Vanessa Jongbloet est artiste hollandaise et ... Châteldonnaise.

Son art est une exploration perpétuelle.

Sa dernière œuvre regroupe des portraits grand format d'héroïnes contemporaine.



**15 Août 2019 : Concert FAFANONO**

Concert poético-burlesque au parc. Un agréable moment de convivialité.



**15 octobre – 15 novembre 2019 : Résidence de Géraldine Moreau-Geoffrey**

Comédienne et poétesse, Géraldine Moreau-Geoffrey est venue écrire un récital poétique en Haïkus. Durant son séjour, elle est intervenue auprès de la classe CE2-CM2 de l'école George Sand. Les enfants ont découvert une forme de poésie libre et accessible, leurs haïkus ont été présentés en musique lors de l'arbre de Noël de l'Amicale laïque. Géraldine Moreau-Geoffrey a interprété son récital accompagné au piano par Christophe Robillard, le public a profité d'un moment de douceur et d'émotion pure.



**30 novembre 2019 : Concert Little mouse & the hungry cats**

Du groove, de l'énergie et de la bonne humeur à Châteldon !

Little Mouse & The Hungry Cats a chargé l'air d'une envoiante énergie, et d'une folle envie de danser ! La buvette était tenue par l'association Humus.







# Violence faite aux femmes

BESOIN D'AIDE ?

VIOLENCES FEMMES INFO

APPELEZ LE

**3919\***

\*Appel anonyme et gratuit.



Et pourtant, elle semblait heureuse...

**Du 1<sup>er</sup> janvier à mi-décembre 2019, 145 femmes sont mortes sous les coups de leur conjoint ou ex-conjoint.**

Une femme sur 10 est victime de violences dans son couple, tous les âges sont concernés, tous les milieux sociaux sont touchés. La violence prend différentes formes :

- Morales : il m'insulte, me menace, m'interdit de voir des amis, m'humilie, il exige que je lui obéisse
- Physiques : il me frappe avec ou sans armes, me brûle, me blesse
- Sexuelles : il me force à subir des relations dont je ne veux pas
- Economiques : il m'interdit de travailler ou me prend mon salaire

Et, bien souvent, la femme l'accepte comme une situation « normale » alors que **c'est inadmissible et condamné par la Loi.**

Toutes ces violences trouvent leur cause et leur légitimation dans le sexisme ordinaire. **Une idéologie dangereuse** qui repose sur le postulat de l'infériorité des femmes par rapport aux hommes.

**Si vous êtes témoin** de violences conjugales dans votre entourage, ou si vous avez un doute sur un cas, signalez-le. **Souvent isolée, la femme violente n'a confiance en personne.**

**Comment agir si vous êtes victime ?**

Vous avez le droit d'être protégée, réunissez un maximum d'éléments pour prouver au juge l'existence des violences (certificats médicaux, témoignages, photos, mails courantes, plaintes, SMS...).

En cas de violence physique, si vous avez peur pour votre intégrité, votre vie et/ou celle de vos enfants :

- **Contactez la gendarmerie au 17** pour demander la protection des forces de l'ordre et portez plainte. Le dépôt de plainte peut se faire dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou directement auprès du procureur de la République.

- **Consultez un médecin** et expliquez-lui votre situation. En cas de violence physique il déterminera le nombre de jours d'ITT (interruption temporaire de travail).

**Vous informer et être aidée :**

- Au 3919 (appel gratuit et anonyme)

- Sur internet : <https://stop-violences-femmes.gouv.fr>

- Permanences de CIDFF 63 tenues par une juriste à la Mairie de Châteldon. Prise de rendez-vous en mairie au 04 73 94 60 65 ou directement auprès du CIDFF63 au 04 73 25 63 95

- AVEC 63: au 04 73 90 12 24

Association Victime Ecoute Conseil

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00

- Auprès d'une assistante sociale

\* Violentomètre créé par le centre Hubertine Auclet  
<https://www.centre-hubertine-auclet.fr>

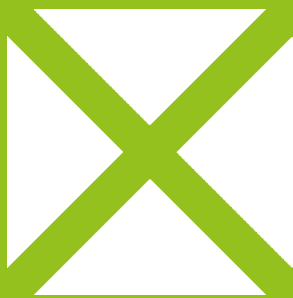
## Information sur les permanences assurées en Mairie :

Madame Marie PETOT, juriste du CIDFF63 assure des permanences d'information juridique dans les domaines du droit de la famille, de la consommation, du logement, du travail et des violences conjugales, les 1<sup>ers</sup> mercredis des mois impairs de 9h30 à 11h30.

Ces permanences sont gratuites, confidentielles et sans rendez-vous.

Par ailleurs, le lien sera fait avec les autres services du CIDFF63 tels que l'insertion professionnelle et l'accompagnement au veuvage.

Vous pouvez soit contacter directement le CIDFF63 au 04 73 25 63 95 soit contacter la mairie au 04 73 94 60 65 pour prendre rendez-vous.



### L'équipe enseignante :

**Maternelle :**  
**Gaëlle BENSARKEL,**  
**Sandra LAMERANT**  
**et l'ATSEM**  
**Stella GREMILLOT.**

**CP CE1 :**  
**Valérie BUSSAC**  
**CE2 CM1 CM2 :**  
**Vanessa COGNET**



## L'école George Sand

accueille depuis septembre 2019 57 élèves,  
répartis en 3 classes

L'année scolaire 2018-2019 s'est achevée sur un air d'opéra, à Puy-Guillaume, lors de la représentation « Destination Opéra » des élèves de cycle 3, avec les enfants de 3 autres écoles, accompagnés de la soliste Eugénie BORCEUX.

Tous les enfants sont allés une journée au CNCS (Centre National du Costume de Scène) à Moulins, visiter l'exposition Opéra et y faire des ateliers.

A la rentrée 2019, dans le cadre de notre démarche UNESCO et des objectifs de développement durable, Jean-Charles EOZENOU (ALOHA Evasion) a fait des séances autour de la nature et l'environnement avec tous les enfants.

Toujours dans le cadre de la labellisation réseau UNESCO, les enseignantes reçoivent une formation avec Caroline GORIN, spécialiste de la discipline positive, à raison de 2h par période. Le personnel municipal bénéficiera aussi d'une formation sur l'empathie et la résolution de problèmes courants. L'intégralité de ces formations est financée par la Commune.

Des séances de bien-être (yoga, méditation, sophrologie) seront aussi proposées aux enfants en fin d'année scolaire, financées par l'Amicale Laïque.

La bibliothèque centre documentaire de l'école a acheté pour 2 500 € de livre grâce à une subvention obtenue l'an passé (Commune de Châteldon et Éducation Nationale). Ceci correspond à plus de 200 livres.

Comme chaque année, les élèves travailleront avec les artistes en résidence à Châteldon et participeront au Livre Elu en Livradois Forez. .

**Les enseignantes de l'école remercient la municipalité et l'Amicale Laïque, qui soutiennent toujours les projets, ainsi que toutes les personnes qui participent, de près ou de loin, à la vie de l'école.**



## Amicale laïque

L'Amicale laïque a renouvelé son bureau pour l'année 2019-2020. Dans le but d'aider les enseignantes de l'école à réaliser différents projets avec les élèves de l'école de la Commune, l'Amicale organise différentes manifestations tout au long de l'année scolaire : Loto, bal, théâtre, fête de l'école... Les fonds récoltés permettent également de financer l'arbre de Noël et la classe de mer.



Si vous souhaitez apporter votre soutien, contactez Karine la secrétaire au 06 78 72 09 73 ou par mail [amicalelaiquechateldon@gmail.com](mailto:amicalelaiquechateldon@gmail.com) et nous suivre sur le groupe Facebook "Amicale laïque de Châteldon". Toute aide ou suggestion sera la bienvenue. Vous pouvez également devenir membre de l'association (12€ pour l'année), vous serez ainsi informé de toute activité et bénéficierez de petits avantages (boissons, cartes de loto...).





## Tarifs

### Restaurant scolaire et garderie

**Les tarifs de la cantine de l'école de Châteldon sont établis selon le principe d'une tarification solidaire, avec une progressivité en fonction du quotient familial.**

#### Tarifs de la cantine

| Quotient familial  | Tarif repas |
|--------------------|-------------|
| jusqu'à 400 €      | gratuité    |
| de 401 à 625 €     | 2.50 €      |
| de 626 à 915 €     | 3.40 €      |
| de 916 à 1 400 €   | 4.30 €      |
| de 1 401 à 2 000 € | 5.30 €      |
| de 2 001 à 2 500 € | 6.50 €      |
| au-delà de 2 501€  | 8.10 €      |

#### Tarifs de la garderie périscolaire

| Quotient familial  | Tarif repas |
|--------------------|-------------|
| jusqu'à 400 €      | gratuité    |
| de 401 à 625 €     | 1.00 €      |
| de 626 à 915 €     | 1.10 €      |
| de 916 à 1 400 €   | 1.50 €      |
| de 1 401 à 2 000 € | 1.90 €      |
| de 2 001 à 2 500 € | 2.50 €      |
| au-delà de 2 501€  | 3.00 €      |
| Garderie du matin  | gratuité    |

Pour offrir aux enfants une alimentation saine, les repas de la cantine sont confectionnés sur place par le personnel communal, à partir de produits 100% biologiques, principalement locaux, dans le respect de l'équilibre alimentaire et avec des menus variés. Un menu végétarien est également proposé une fois par semaine. Aussi, la municipalité a fait le choix de prendre en charge une partie importante du coût de restauration scolaire pour toutes les familles puisqu'un repas représente une dépense de près de 9€, liée aux achats de matières premières et aux dépenses de personnel. A cela s'ajoutent les frais de fabrication et de fonctionnement (électricité, eau, gaz, matériel...). La solidarité s'exerce ainsi envers tous et toutes en fonction du quotient familial.

#### Calcul du quotient familial :

Le Quotient Familial utilisé pour le tarif de restauration scolaire est le rapport entre le revenu mensuel retenu pour le foyer et un nombre de part fixé en fonction de la composition familiale.

Le nombre de parts est le suivant :

- 1 enfant à charge : 2.5 parts ;
- 2 enfants à charge : 3 parts ;
- 3 enfants à charge : 4 parts ;
- Puis une demi part par enfant à charge supplémentaire à partir du 4<sup>ème</sup> enfant.

Le revenu est calculé à partir :

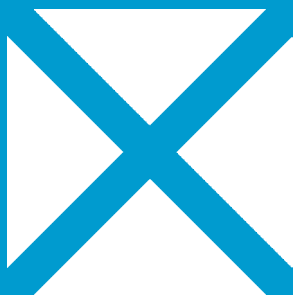
- Des ressources suivantes figurant sur l'avis d'imposition :
  - Traitements, salaires et assimilés (indemnités journalières maladie et maternité...) ;
  - Autres revenus (allocation chômage...) ;
  - Pensions, retraites et rentes (pensions alimentaires...) ;
  - Revenus mobiliers, fonciers et autres ;
  - Revenus agricoles, industriels et commerciaux...
- D'autres ressources prises en compte :
  - Revenu de solidarité active ;
  - Prestation d'Accueil du Jeune Enfant ;
  - Allocation Parent Isolé ;
  - Allocation de Soutien Familial ;
  - Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé ;
  - Allocation Adulte Handicapé.



## Amélioration de l'acoustique de la cantine scolaire

Cette année, la municipalité a investi dans l'amélioration de l'acoustique de la cantine scolaire avec l'installation d'une cloison de doublage sur un mur de la salle de restauration pour limiter la réverbération du bruit et améliorer la qualité de la prise des repas.





## H2C Service

**L'**entreprise H2C Services est installée à Chateldon, au lieu dit Bounichon depuis 2015. Hervé CHAMPOMMIER et ses chevaux de trait propose une large gamme de services en traction animale : promenades en calèche, visites guidées de Châteldon, animation de cérémonies, mais également labour dans les vignes, en Auvergne et dans le Mâconnais, entretien d'espaces naturels et collecte de déchets.

Contact : 06-81-69-48-43

herve.champomier@hotmail.fr



## Salon de tatouage

**L**e salon Lily Ink Tattoo est ouvert sur la place Jean Jaurès depuis le 23 juillet.

Les horaires du salon :

Le lundi mardi mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h30.

Le jeudi le salon est fermé.

Et le samedi de 13h30 à 18h30.

Allison MARIDET propose des tatouages et proposera bientôt des piercings.



## Garage Automobile



**N**icolas LEMAIRE est le nouveau propriétaire du garage « Bosch Car Service » depuis le 1<sup>er</sup> juin 2019, zone artisanale des Condamines à Châteldon.

Il propose à la vente des véhicules toutes marques neuf et occasion, et l'ensemble des services de mécanique et de carrosserie. Le garage est agréé pour les assurances.

Horaires d'ouverture :

8h-12h 14h-18h du lundi au vendredi



## De nouveaux propriétaires à la boulangerie du village

**D**epuis le 4 septembre, Vanessa et Stéphane Petouillat ont repris la boulangerie de notre commune. Une décision mûrement réfléchie, par ce couple expérimenté, qui nous arrive de Torton dans le Cher où ils exploitaient, depuis 6 ans, un commerce identique. Soucieux de se rapprocher de leurs enfants qui étudient à Clermont-Ferrand, leur choix c'est porter sur notre petite ville et nous en sommes très heureux. Tous les pains et pâtisseries qu'ils proposent sont fabriqués sur place, sans aucun surgelé, restant fidèles à leur maxime : « nous ne voulons pas servir à nos clients des produits que nous ne donnerions pas à nos enfants »



## Pôle médical

**Médecin :**  
**Dr Daniela STANESCU**

Toutes les consultations sur rendez-vous sauf celles du lundi matin de 9h à 12h.

11 place Jean Jaurès  
04.73.94.15.07

**Infirmier : David GIRARD**

Soins au cabinet et à domicile uniquement sur rendez-vous au 04 73 94 62 26

**Pharmacien :**  
**Jonathan METGE**

Du lundi au vendredi  
9h-12h15 et 14h30-19h15  
Le samedi 9h-12h







## Un stade animé !

**V**ous les avez sûrement croisés cet été 2019 : les jeunes scouts guides de France étaient en camp à Châteldon du 5 au 22 juillet. Le camp était installé sur le stade de foot et ses abords : 6 emplacements ombragés étaient nécessaires pour accueillir les 120 scouts et leurs 30 accompagnants. L'objectif de leur camp était d'apprendre à vivre le plus possible en lien avec l'économie locale et les services à rendre à la communauté châteldonnaise. Ils ont préparé tous leurs repas quotidiens grâce aux commerces Châteldonnais et de proximité et ont eu à cœur de s'impliquer dans la vie locale. Ils n'ont pas chômé : ils ont proposé aux jeunes habitants de la Commune de venir découvrir les activités lors de journées jeux, et ont réalisé un quiz ludique disponible gratuitement en mairie pour se promener dans Châteldon.



## La résidence de création de "Monsieur Robi"

**D**epuis octobre 2019, Christophe ROBILLARD dit « Robi » est en résidence de création à Châteldon. Monsieur Robi est originaire d'Ivry-sur-Seine (Val de Marne). Il est développeur web et pianiste. Constatant qu'il est bien plus agréable de vivre à la campagne plutôt qu'en ville, il propose, dans le cadre de « villages en communs » de faciliter la vie à ceux et celles qui œuvrent au bien-être de la vie à Châteldon. Éloignés des grands centres culturels, les petits villages ne doivent pas pour autant être dépourvus d'espaces et d'événements propices à la rencontre, à l'échange.

Dans chaque village se trouvent des gens qui ont des talents, des savoir-faire à partager et qui, mis en relation avec des particuliers, peuvent intervenir chez eux. C'est ce que Monsieur Robi propose depuis son arrivée.

Vous êtes déjà nombreux et nombreuses à l'avoir essayé ! Hébergé gracieusement dans un gîte communal, il propose à tous les Châteldonnais.e.s qui le souhaitent de venir chez eux et leurs invités, il joue et chante avec vous gratuitement.

Pour ceux et celles qui découvriront l'information, n'hésitez pas à vous rapprocher de Monsieur Robi et de son Piano Kismar (contact Christophe Robillard - Monsieur Robi).

Après avoir fait plus ample connaissance avec les Châteldonnais.e.s, Robi déclinera cette offre de service : vous pouvez d'ores et déjà le retrouver à la bibliothèque devenue « la maison commune » aux heures d'ouverture, où un espace de travail partagé a été créé. (Contact Facebook la maison commune de Châteldon).

L'objectif à terme est d'inventer ensemble les services dont nous avons besoin à Châteldon grâce à une simplification et une meilleure accessibilité aux outils du numérique.

**Contact : christophe@robiweb.net**

15



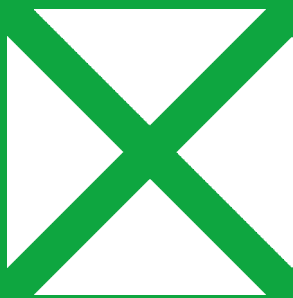
## Biodiversité

**L**es oiseaux jouent un rôle majeur au sein de la biodiversité. Consommation d'insectes nuisibles à l'agriculture, dissémination des graines pour la reforestation et pollinisation des plantes, voilà quelques faits incontournables témoignant de l'utilité des oiseaux.

Une étude a été menée en 2016 pour l'installation de nichoirs dans le bourg et la Commune a obtenu

en 2019 une subvention du Parc Naturel Régional Livradois-Forez pour réaliser ce projet. Pas moins de 25 nichoirs ont donc été commandés à la Ligue de Protection des Oiseaux et vont être installés pour la plupart pendant l'hiver. Une intervention a été menée avec les CP, CE et CM de l'école pour les sensibiliser à cette cause avec un animateur nature.





La fête des vignerons

16



## La Foire Humus se tiendra les 2 et 3 mai 2020

Grand Forum d'éducation populaire festif. 150 exposants, des conférences, ateliers, animations, spectacles et jeux pour enfants.

Bal Traditionnel le samedi soir.

Plusieurs pôles de restauration et buvettes.



## Et si on dansait ?

**A**u sein d'une nouvelle association « Croque Danse Folk », à Châteldon, vous pourrez pratiquer les danses que l'on retrouve dans les « bals trad » et les « bals folks ». Tous les niveaux, tous les âges sont les bienvenus.

Le répertoire proposé est large et varié avec des danses de couple (polka, scottish, mazurka, valse ...), des danses de groupe (cercle circassien, chapelloise, rond d'Argenton ...), sans oublier les incontournables bourrées et plein d'autres choses.

Les séances comporteront une partie « apprentissage » suivie d'un « mini bal » animés par des instruments acoustiques.

En complément, l'association propose à des musiciens, autonomes sur leur instrument, qui connaissent ou qui veulent découvrir les musiques traditionnelles à danser, de se retrouver autour de ce répertoire.

Les jours et horaires seront communiqués ultérieurement par voie de presse, affichettes ou sur le site internet de la commune.

Contact « croquedansefolk.chateldon@laposte.net »



## Châteldon Éco-Cit'

**N**ous sommes ravis de vous annoncer la naissance de l'association Châteldon Éco-Cit', créée par une quinzaine de volontaires afin d'œuvrer ensemble pour l'écologie et la solidarité à l'échelle locale.

Apprendre à faire des produits d'entretien ou cosmétiques, à tricoter, échanger des recettes de cuisine ou encore partager ses connaissances en matière de jardinage au naturel ou de compostage font partie, entre autre, des ateliers proposés aux adhérents.

Châteldon Éco-Cit' organise également des événements grand public, dont une partie des bénéfices sera reversée pour des actions de solidarité :

ramassages de déchets dans les rues de la Commune, mais aussi une soirée conte, un marché d'artisans et de producteurs locaux et une brocante.

Si vous souhaitez obtenir des informations, vous pouvez nous contacter :

- par mail : chateldon.eco-cit@lilo.org

- par courrier : Châteldon Éco-Cit'

Mairie de Châteldon

Rue des 7 carreaux - 63299 CHÂTELDON

- sur la page Facebook : Chateldon Eco-Cit

- par téléphone auprès d'Anne-Carine JOUBERT, Présidente de l'association : 06.23.30.36.20



## Châteldon Loisirs et Détente

**V**oilà maintenant 30 ans que les adhérents de l'association Châteldon Loisirs et Détente sillonnent les sentiers de la commune et des environs.

Tous les mardis dès 14 h, de nombreux adhérents s'élancent de la salle polyvalente pour 3 parcours de difficultés différentes. Tout le monde se retrouve au retour pour un goûter toujours sympathique.

Au printemps et à l'automne, des journées marches avec pique-nique ou restaurant réunissent les plus courageux et les plus gourmands. Le partenariat avec nos amis d'Auzon se poursuit depuis 10 ans, ce sera en 2020 une journée de rencontre et de randonnée à Billom en mai.

L'association organise aussi des moments de loisirs : thé dansant en janvier, journée raquettes en février, voyage en mai, randonnée des Vendanges le 3<sup>ème</sup> dimanche de septembre, théâtre en octobre...

Elle assure en outre la maintenance du balisage des 9 randonnées du Topoguide entre Allier et Bois Noirs dans le cadre du partenariat avec Randonnées En Livradois Forez.

Vous pouvez trouver toutes les informations sur notre page Facebook ou sur notre site :

chateldonrando.magix.net/public

ou nous contacter au

06 38 04 17 81.





## Club Bouliste Châteldonnais

**A** l'occasion de l'assemblée générale, le nouveau président, Ulrich KORHUMMEL, a tracé les projets à venir : Parties au bouldrome en invitant les sociétés voisines, participations aux concours officiels, aux fédéraux et organisation du concours de 32 doublettes au stade le 21 mai 2020.

Point d'orgue de cette réunion, la remise par le président de la médaille de Bronze de la Fédération Française du Sport boule à Pierre VALFORT, bouliste et sociétaire émérite. Cette récompense prestigieuse, remise par le président de la fédération française lui-même au congrès départemental de Bourbon l'Archambault, salue le sportif et l'homme de grande qualité qu'est Pierre. Les sociétaires sont très fiers de lui.

Rejoignez le club bouliste, vous êtes les bienvenus ! Licences, Cartes loisirs et cartes de membres sont disponibles auprès d'Ulrich KORHUMMEL. Contact : rainerkorhummel@gmail.com



## Aloha Evasion

**L**e 18 août 2019, se sont réunis 214 coureurs et plus de 70 bénévoles et prestataires. Cette 2ème édition fut à nouveau une réussite pour l'association Aloha Evasion qui a proposé 3 parcours (13/25/40kms) "assez techniques et de belles montées raides" selon la plupart des coureurs.

La 3ème édition aura lieu le dimanche 6 septembre 2020.

Nous avons développé des ateliers nature les mercredis avant la fin de l'année scolaire pour les enfants de Châteldon et de ses environs que nous renouvellerons en 2020.

Nous sommes intervenus à l'école Georges Sand de Châteldon avec un projet d'éducation à l'environnement et au développement durable.

La volonté de l'association est de développer des activités de pleine nature tout en respectant l'environnement et nous mettons tout (ou presque) en œuvre pour minimiser notre impact.

Nous essaierons d'en faire davantage et si vous souhaitez devenir bénévole pour l'éco trail des badins appelez nous au 0768036176 ou par mail à alohaevasion@orange.fr



## Fanfare de Châteldon

**F**idèle à sa tradition, la Fanfare de Châteldon, conduite par son nouveau Président, Jacques JOUBERT, apporte son concours à de nombreuses animations de la vie locale. Que ce soient les commémorations, la Fête des Vignerons ou la Marche des Vendanges, les musiciens se font un plaisir de participer à la vie de la Commune. A l'extérieur, la Fanfare s'efforce de donner une bonne image de notre petite cité.

### La Fanfare recrute !

Les musiciens de Châteldon seraient ravis d'accueillir de nouveaux compagnons. Peu importe votre instrument et votre niveau, vous pouvez vous joindre aux répétitions de la fanfare qui se déroulent les mercredis à 20h30, dans la salle de répétition rue des 7 carreaux.



## Acorps Dance

**L'**association compte 16 adhérents enfants et adultes sur 3 cours différents danse et fitness.

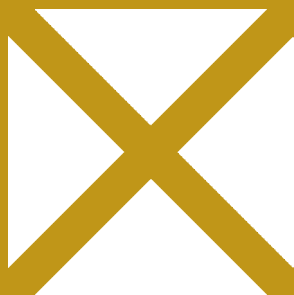
L'objectif de l'association est de s'épanouir, apprendre dans la convivialité, la simplicité et le plaisir. Son but : être à l'écoute de chacun pour passer 1 heure de séance agréable et dynamique. Acorps dance souhaite revenir à la source de son engagement : associatif, fédérateur et de partage, accessible à tous !

Alors venez nous rejoindre en contactant Valérie, animatrice bénévole de l'association au 07 86 02 98 45. Nous proposons des cours à l'année mais aussi à la carte pour le fitness. Renseignez-vous !



17





**La Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne mène de nombreux projets pour les habitants au service d'un territoire harmonieux et attractif. Nous vous proposons un point d'étapes sur quelques dossiers clés en cours et actions réalisées. Si vous souhaitez en savoir plus, retrouvez Thiers Dore et Montagne sur [www.cctdm.fr](http://www.cctdm.fr).**

#### En bref

- TDM a son site internet. Pour tout savoir sur le fonctionnement, les compétences, les grands projets et rendez-vous, les aides proposées par TDM en matière économique, d'habitat, de culture, une seule adresse [www.cctdm.fr](http://www.cctdm.fr). Et retrouvez-nous sur facebook, instagram et la chaîne youtube.

- Rapport d'activités 2017/2018. Vous voulez connaître l'ensemble des actions et réalisations menées par TDM, le rapport d'activités est à votre disposition auprès des 30 Communes et au siège de l'interco au 47 av du général de Gaulle à Thiers.



## Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile

**E**n janvier 2020, le Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile de Puy-Guillaume évolue. En effet, en ce début d'année, les Services de Soins Infirmiers, d'Aide A Domicile et de Bricolage Jardinage seront intégrés au Centre Intercommunal d'Action Social (CIAS) de la Communauté de Commune Thiers Dore et Montagne.

Le CIAS regroupe aujourd'hui de nombreuses missions : EHPAD (La Monnerie le Montel, Chabreloche), portage de repas, cuisine centrale, programme de réussite éducative, logement d'urgence... Et début 2020, les services d'interventions

à domicile (SSIAD, SAAD, BRICOLAGE/JARDINAGE) pour répondre au plus proche des besoins de la population sur le territoire.

Ce regroupement ne génère aucun changement dans les habitudes de chacun, les coordonnées du service, les intervenants et les interlocuteurs restent les mêmes.

Pour toute demande, l'équipe du SIAD se tient à votre disposition de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

7, place Francisque DASSAUD  
63290 PUY-GUILLAUME

Tél : 04.73.94.16.21  
[contact@siad-puy-guillaume.fr](mailto:contact@siad-puy-guillaume.fr)



## Thiers Dore et Montagne une interco en action

### Complexe aquatique communautaire

C'est un véritable complexe à la fois sportif et ludique pour tous les habitants de TDM.

Véritable lieu de vie, cet équipement sera ouvert à tous les scolaires, aux associations, aux familles, il pourra accueillir des compétitions, nombreuses manifestations et participera à l'attractivité du territoire. Pour faciliter l'accès au complexe, des lignes de bus seront aménagées. En raison d'un appel d'offre infructueux dépassant de 15% l'enveloppe financière initiale, le projet a été relancé.

**Calendrier** : lancement des travaux à partir de janvier 2021, pour une ouverture aux printemps 2022.

**Coût** : 10 millions d'euros dont 50 % seront financés par l'ETAT, la Région, le Département et les fonds Européens.

### A Aubusson d'Auvergne, TDM investit pour l'environnement et la sécurité

La Communauté de Communes réalise des travaux de mise aux normes du barrage d'Aubusson. Ce projet exemplaire a un triple objectif : améliorer la capacité d'évacuation du lac en cas de crue majeure, reconstruire la passe à poissons (le Couzon est classé pour les poissons migrateurs) et créer un système de turbinage pour produire de l'électricité « verte ».

### Objectif atteint pour le défi zéro déchet !

En juin dernier, TDM a lancé le « défi familles zéro déchet ». Une dizaine de familles, 44 personnes au total, se sont prêtées au jeu, dont l'objectif était de réduire ses déchets ménagers sur six mois. Pour cela, le service prévention des déchets de TDM les a accompagnées, en proposant plusieurs ateliers : compostage, fabrication de produits d'entretien 0 déchet, cuisine anti-gaspillage, couches lavables... etc.

Six mois après, les familles ont fait le bilan et prouvent que réduire ses déchets, c'est possible ! Un bon nombre a en effet diminué significativement les quantités d'ordures ménagères et d'emballages recyclables ; d'autres sont sur la bonne voie, avec de nouvelles habitudes et de bons gestes désormais intégrés à leur quotidien.

Si vous êtes intéressés par le partage d'expérience du groupe, rejoignez la page Facebook famille zéro déchet de TDM (@familleszerodechettdm). Pour connaître, vous aussi, les bons gestes pour réduire vos déchets, commander un composteur, recevoir un stop-pub... contactez le service prévention des déchets au 04.73.53.83.00.



*Animations dans le cadre de la réduction des déchets*

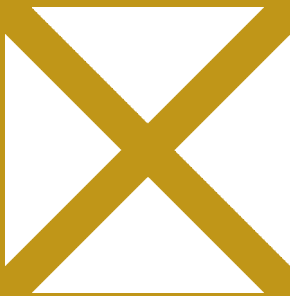
### Elaboration d'un projet de territoire

TDM est née le 1<sup>er</sup> janvier 2017 du rapprochement de la Communauté de la Montagne Thiernoise, du Pays de Courpière, de Thiers Communauté et d'Entre Allier et Bois Noirs, suite à la loi NOTRE du 7 août 2015.

Il est donc apparu nécessaire de mener un travail pédagogique incluant un diagnostic de territoire permettant de mieux appréhender ses atouts et ses faiblesses, afin que les différents acteurs puissent, ensemble, définir une vision prospective de la Communauté de Communes.

Ce document stratégique définira l'avenir de TDM en matière de développement et de cohésion sociale, d'aménagement et d'urbanisme, de transport et de logement, de politique de la ville, de politique de l'environnement et de gestion des ressources.





## Recherche d'emploi

La mairie de Châteldon met à disposition gratuitement un accès Internet pour les demandeurs d'emploi selon les modalités suivantes : le mardi de 14h30 à 16h, du mercredi au samedi inclus de 10h à 11h30.

## Déchetterie de Puy-Guillaume

Za de l'Ache

Tél : 04-73-94-67-39

La déchèterie est ouverte du Mardi au Samedi inclus de :  
- 9 heures à 12 heures  
- 13 heures à 17 heures

Fermeture les dimanches, lundis et jours fériés.

# Le service public et les permanences en mairie

## Mairie

Téléphone : 04 73 94 60 65  
Télécopie : 04 73 94 67 01  
E-mail : mairie@chateldon.com

### Ouverture au public :

Du mardi au vendredi : de 10h à 12h et de 14h30 à 17h  
Le samedi : de 9h à 12h

Pour rencontrer le maire ou les adjoint.e.s, il suffit de téléphoner en mairie, un rendez-vous vous sera proposé. La recherche généalogique s'effectue pour les registres vieux de plus de soixante quinze ans. Uniquement le vendredi de 14h30 à 17h.

## Trésor public

Trésorerie de Luzillat  
Route de Vendègre  
63350 LUZILLAT  
Téléphone : 04 73 73 88 30  
Fax : 04 73 73 88 39

Les horaires d'ouverture au public sont les suivants : les lundi, mercredi et jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h30. Les mardi et vendredi : de 8h30 à 12h.

## La poste (à la mairie)

Ouverture de 10h à 11h30 et de 14h à 16h30.

Le samedi de 9h à 12h.

Dernière levée du courrier à 14h30 la semaine et 12h pour le samedi.

Le courrier distribué par boîte postale est disponible dès 10h.

## Assistentes sociales

Amandine THEVENOT :  
le mardi de 9h30 à 12h.

Il est possible de rencontrer une assistante sociale du Conseil Départemental lors de la permanence en mairie le troisième jeudi de chaque mois de 10h à 12h.

## Tarifs municipaux

### SALLE POLYVALENTE

#### Location

- 150 € par festivité pour les associations communales
- 200 € par festivité particuliers de la commune (activités à but lucratif non autorisées)
- 225 € par festivité commerçants et artisans ayant leur activité sédentaire sur la commune
- 315 € par festivité particuliers et associations de l'extérieur (activités à but lucratif non autorisées)

#### Caution

- 150 € associations communales, particuliers de la commune, commerçants et artisans ayant leur activité sédentaire sur la commune
- 250 € particuliers et associations de l'extérieur

### Cérémonies funéraires laïques

- Gratuité aux familles des défunts domicilié ou résidant dans la commune au moment du décès
- 100 € pour les familles des défunts résidant hors de la commune

### SALLE DE RÉUNIONS (60 PERS.)

#### Location

- 75 € par festivité associations communales, particuliers de la commune
- 125 € par festivité particuliers et associations de l'extérieur

#### Caution

- 100 € pour tous les usagers

#### Vaisselle

- 50 € location
- 50 € caution

### Concessions dans le cimetière

- Concession trentenaire 210 € le m<sup>2</sup>
- Concession cinquantenaire 290 € le m<sup>2</sup>

#### Reposoir

- Gratuité pendant 1 mois
- Au-delà d'1 mois 85 €

## Location des gîtes communaux

### GÎTE COMMUNAL 7 RUE DES REMPARTS

#### Gîte 1, 2 et 3 :

##### 6 personnes

- 215 € la semaine
- 130 € le week end

#### Gîte 4 :

##### 4 personnes

- 185 € la semaine
- 120 € le week end

#### Gîte 5 :

##### 2 personnes

- 165 € la semaine
- 105 € le week end

Journée complémentaire 30 €

Caution 100 €

Taxe de séjour : 2% du coût de la nuitée

Acompte 25 % à la réservation

#### Contact réservation :

04 73 94 60 65

### GÎTE DE CARACTÈRE RUE DE L'AIRE

- 395 € haute saison été (juillet et août)

- 250 € autres périodes
- 130 € 2 nuitées (sauf juillet août)
- 170 € 3 nuitées (sauf juillet août)

Caution 150 € semaine

Caution week end 75 €

Taxe de séjour 0,70 €

Forfait ménage 40 €

Forfait linge de maison 20 €

#### Contact réservation :

04 73 94 60 65



# agenda 2020

## Mars

**Vendredi 13**  
Soirée Concert « PEYO »  
à la salle Polyvalente

**Samedi 14**  
Soirée Théâtre Amicale Laïque  
à la salle polyvalente

**Dimanche 15**  
Élections municipales 1<sup>er</sup> tour

**Vendredi 20 ou vendredi 27**  
Conseil Municipal à 18h30,  
salle des mariages \*\*

**Dimanche 22**  
Élections municipales 2<sup>ème</sup> tour

## Avril

**Dimanche 5**  
Repas des anciens à la salle  
polyvalente

**Jeudi 23**  
Conseil Municipal à 18h30,  
salle des mariages \*\*

**Samedi 25**  
Concert de printemps de  
la fanfare 20h30 à la salle  
polyvalente \* la fanfare 20h30  
à la salle polyvalente \*

## Mai

**Samedi 2 et dimanche 3**  
Foire Humus

**Vendredi 8**  
Commémoration de la Victoire  
de 1945 à 12h

**Samedi 16**  
Bal Années 80 21h30  
à la salle polyvalente \*

**Jeudi 21**  
Concours de Boules Lyonnaise  
au stade

## Juin

**Samedi 6**  
Spectacle Acorps Danse  
à la salle polyvalente à 18h

**Mardi 23**  
Conseil Municipal à 18h30,  
salle des mariages \*\*

**Vendredi 19**  
Fête de l'école

**Samedi 27**  
Marché artisanal et producteurs  
locaux Châteldon Eco Cit' en  
journée et Bal Trad' Croque  
Danse Folk à 20h, salle  
polyvalente

## Juillet

**Samedi 4**  
Inter association au stade  
organisé par le Comité des fêtes

**Mardi 14**  
Fête nationale,  
Cérémonie à 11h

## Août

**Samedi 15**  
Spectacle de rue,  
16h place Jean Jaurès

## Septembre

**Dimanche 6**  
Eco Trail des badins Aloha  
Evasion

**Mardi 15**  
Conseil Municipal à 18h30,  
salle des mariages \*\*

**Dimanche 20**  
Randonnée des vendanges

**Samedi 26**  
Stage Danse et Bal Trad' Croque  
Danse Folk

## Octobre

**Samedi 3**  
Soirée théâtre Châteldon loisirs  
et détente, 20h30 à la salle  
polyvalente \*

**Samedi 17 et dimanche 18**  
Fête des vignerons \*

**Jeudi 24**  
Conseil Municipal à 18h30,  
salle des mariages \*\*

## Novembre

**Mercredi 11**  
Commémoration de l'armistice  
de 1918 à 12h

**Dimanche 22**  
Brocante Châteldon Eco Cit'

**Samedi 28**  
Concert de Sainte Cécile de  
la fanfare 20h30 à la salle  
polyvalente \*

## Décembre

**Samedi 5**  
Assemblée générale Châteldon  
loisirs et détente 10h à la salle  
polyvalente

**Mardi 8**  
Conseil Municipal à 18h30,  
salle des mariages \*\*

**Vendredi 18**  
Arbre de Noël de l'amicale  
Laïque, 16h à la salle  
polyvalente

\* Lors des manifestations  
qui se prolongent en soirée  
l'éclairage public restera  
allumé dans le bourg  
toute la nuit (ainsi que  
les nuits des 24 et 31 décembre).

\*\* Les dates des conseils  
municipaux sont données  
à titre indicatif.

